

Atelier Une Seule Santé

✦ Santé-Environnement

Mots clés

UneSeuleSanté

Atelier Une Seule Santé

Mardi 3 juin 2025

de 14h à 17h

Lieu : Asder 124 Rue du Bon Vent

VILLE : Chambéry

Le principe d'Une seule santé reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement en général (y compris des écosystèmes) est étroitement liée et interdépendante (OHHLEP).

Ainsi prendre soin de soi, c'est aussi prendre soin de son environnement. Le Pôle souhaite alors accompagner la prise en compte de cette interdépendance pour agir face aux défis environnementaux.

Pour mieux comprendre ce principe et découvrir des modalités pédagogiques pour l'aborder avec des jeunes ou des adultes, le Pôle organise un atelier qui permettra de découvrir les différentes ressources disponibles sur le site agir-ese.org

Les participants expérimenteront plusieurs séquences d'animation de groupes qui permettent de sensibiliser au principe d'Une seule santé.

Public cible : éducateurs, animateurs susceptibles de sensibiliser aux enjeux santé-environnement et toutes personnes intéressées par la thématique.

Inscription gratuite et obligatoire

<https://forms.office.com/e/uydZEdVrRf>

Avant le 23 mai 2025

Renseignements pédagogiques:

naia.rozes@promotion-sante-ara.org

elio.brucy@asder.asso.fr

📄 Mise à jour de cette page :
04/06/2025

🏠 Type d'évènement

Journée d'échanges

Date

mardi 3 juin 2025 de 14:00 à 17:00

👤 Publics :

Professionnels

👤 Précisions :

Educateurs, animateurs susceptibles de sensibiliser aux enjeux santé-environnement et toutes personnes intéressées par la thématique.

🔗 Lien externe

<https://forms.office.com/e/uydZEdVrRf>

Personne contact

Naia

Rozès

Chargée de projet santé environnement

naia.rozes@promotion-sante-ara.org

Adresse

Asder

124 Rue du Bon Vent

73000 Chambéry

France

📍 Consulter la carte

👤 Organisateur(s)

- Pôle ESE
69002 LYON

- Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Délégation Savoie
73000 Chambéry

Coût / Tarif

gratuit sur inscription obligatoire